

Présentation des budgets annexes de la Ville d'Orthez/Sainte-Suzanne

BUDGET 2021 DE LA RESTAURATION

La section de fonctionnement

1) **Les dépenses de fonctionnement : 1 490 200 €**

Les dépenses globales prévisionnelles se répartissent suivant le tableau par chapitre ci - dessous :

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020 avec DM	CA 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	500 150	499 154,52	539 400
012	Charges de personnel	785 000	774 683,46	830 000
65	Autres charges de gestion courante	40 150	38 185,17	24 700
66	Charges financières	7 200	6 338,76	6 200
67	Charges exceptionnelles	1 000	832,22	1 000
68	Provisions			24 900
023	Virement à la section d'investissement	53 750		50 000
042	Opération d'ordre	16 000	15 743,21	14 000
002	Déficit de fonctionnement reporté			
		1 403 250	1 334 937,34	1 490 200

Pour les opérations réelles, les deux postes les plus importants et incompressibles sont :

- les frais de personnel qui représentent près de 58,20 % des dépenses réelles de fonctionnement, il s'agit des personnels des cuisines et administratifs, poste en augmentation suite à des arrêts maladie qui nécessitent des remplacements pour assurer le service,
- les frais généraux avec le poste alimentaire pour une estimation de 390 000 € soit 72,31 % du chapitre, en augmentation suite à l'application de la loi Egalim ainsi qu'à la prévision du maintien de l'activité même si la fermeture sanitaire des écoles peut impacter ce chapitre.

Cette année, une provision est inscrite à la demande du Trésor Public. Cet enregistrement comptable a pour objet de limiter à terme l'impact d'un échec des actions en recouvrement de créances qui pourraient aboutir à la constatation de non valeurs pour des factures de cantines impayées par exemple.

Pour les opérations d'ordre budgétaire, les deux postes les plus importants sont :

- le virement vers la section d'investissement pour 50 000 €,
- les dotations aux amortissements des équipements pour 14 000 €.

2) **Les recettes de fonctionnement : 1 490 200 €**

Les recettes globales de fonctionnement se répartissent suivant le tableau ci- dessous, par chapitre :

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020 avec DM	CA 2020	BP 2021
70	Produits des services	865 000	853 331,38	846 600
74	Dotations, subventions et participations			640 000
75	Autres produits de gestion courante	538 000	537 384,46	2 500
77	Produits exceptionnels	250	713,71	1 000
		1403 250	1 391 429,55	1 490 200

Les deux postes les plus importants sont :

- les recettes de la restauration scolaire et municipale, impactées cette année par une baisse de la fréquentation suite à la crise de la COVID 19 et à l'arrêt de la prestation crèche auprès de la CCLO. Les pertes au niveau des usagers sont estimées à - 150 000 €. Cette baisse de fréquentation doit être suivie de près afin d'en limiter l'impact sur le budget général.
- la subvention de fonctionnement du budget de la commune est évaluée à 640 000 € pour prendre en compte les frais de fonctionnement et le déficit de recettes prévisionnel.

La section d'investissement

1) Les dépenses d'investissement : 120 719,02 €

Une provision minimaliste de 9 800 € est prévue pour des achats d'équipements dans les cantines scolaires et la restauration municipale (friteuses, chambre froide, réfrigérateurs, fours) en plus des reports de crédits de 2020 (21 922,19 €).

Ensuite, il est prévu le remboursement du capital de l'emprunt contracté lors de la construction du restaurant et pour l'achat d'équipements pour 45 000 € .

Le dernier est le solde déficitaire de la section d'investissement de l'année 2020 pour 43 996,83 €.

2) Les recettes d'investissement : 120 719,02 €

Chapitre 10 avec la comptabilisation du produit du FCTVA sur les dépenses réalisées en 2019 pour 226,61 € et l'excédent de fonctionnement capitalisé de l'année 2020 pour 56 492,21 €.

Pour les opérations d'ordre budgétaire, les deux postes les plus importants sont :

- le virement vers la section d'investissement pour 50 000 €,
- les dotations aux amortissements des équipements pour 14 000 €.

BUDGET 2021 LOCATION DE BÂTIMENT

La section de fonctionnement

1) Les dépenses de fonctionnement : 100 500 €

Les dépenses globales prévisionnelles se répartissent suivant le tableau ci – dessous, par chapitre :

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	CA 2020	BP2021
011	Charges à caractère général	70 000	17 838,36	58 000
66	Charges financières	10 500	9 424,59	9 500
67	Charges exceptionnelles	95,07		
023	Virement à la section d'investissement	17 000		33 000
		97 595,07	27 262,95	100 500

Pour les opérations réelles, les deux postes les plus importants et incompressibles sont :

- les frais généraux avec le remboursement du crédit bail du Centre Hospitalier pour 20 000 €,
- les frais financiers de remboursement des intérêts de l'emprunt pour la construction de la Perception pour 9 500 €,

Pour les opérations d'ordre budgétaire, le virement vers la section d'investissement pour 33 000 €.

2) Les recettes de fonctionnement : 100 500 €

Les recettes de fonctionnement intègrent l'excédent de fonctionnement reporté n-1 de l'année 2020 pour 53 291,94 €.

Hors cette opération budgétaire, le poste le plus important concerne les loyers perçus pour la location des bâtiments (service du TRESOR PUBLIC et CHS) évalués à 47 206,06 €.

La section d'investissement

1) Les dépenses d'investissement : 49 938,86 €

La section reprend le solde déficitaire de la section d'investissement de l'année 2020 pour 16 938,86 €.

Hors cette opération budgétaire, les autres postes comptables mouvementés sont le remboursement du capital de l'emprunt pour la construction de la Perception pour 18 000 € et l'inscription de frais d'étude pour la création d'une maison des associations dans les anciens locaux du Bridge Club (15 000 €).

2) Les recettes d'investissement : 49 938,86 €

Le budget enregistre :

- l'excédent de fonctionnement capitalisé pour la couverture du déficit d'investissement de l'année 2020 pour 16 938,86 €,

- le virement vers la section d'investissement pour 33 000 €.

BUDGET 2021 TRANSPORT

La section de fonctionnement

1) Les dépenses de fonctionnement : 25 346,58 €

Les dépenses globales prévisionnelles se répartissent suivant le tableau ci – dessous, par chapitre :

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	CA 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	17 802,85	10 458,46	14 346,58
012	Frais de personnel	9 500,00	7 719,36	11 000,00
67	Charges exceptionnelles			
002	Déficit de fonctionnement reporté	697,15		
		28 000,00	18 177,82	25 346,58

Les deux postes les plus importants et incompressibles sont :

- les frais des entreprises de transport (bus scolaires et non scolaires) avec une baisse de l'activité conséquence de la crise sanitaire.
- les frais de personnel du chauffeur de bus de Sainte-Suzanne.

2) Les recettes de fonctionnement : 25 346,58 €

Le budget enregistre les subventions versées par la CCLO avec la prise en charge du transport à la piscine des scolaires (8 000 €), le Conseil régional dans le cadre du transfert de compétence des transports scolaires pour le ramassage de Sainte-Suzanne (7 500 €) et le résultat de fonctionnement reporté de 2020 de 9 846,58 €.

Pas de subvention de fonctionnement du budget principal prévue en 2021.

BUDGET 2021 CAMPING

La section de fonctionnement

1) **Les dépenses de fonctionnement : 1 806,02 €**

Les dépenses globales prévisionnelles se répartissent suivant le tableau ci – dessous, par chapitre :

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	CA 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	1 627,11		306,02
012	Frais de personnel			
65	Autres charges	100,00	0,09	
042	Opérations d'ordre	1 900,00	1 821,00	1 500,00
002	Déficit fonctionnement reporté			
		3 627,11	1 821,09	1 806,02

Budget particulier suite à la fermeture du camping, seule des opérations comptables en cours doivent donc être traitées ainsi que quelques régularisations des dépenses d'entretien du site.

Pour les opérations d'ordre budgétaire, inscription des dotations aux amortissements des équipements pour 1 500 €.

2) **Les recettes de fonctionnement : 1 806,02 €**

Les recettes de fonctionnement correspondent au résultat de fonctionnement reporté de 1 806,02 €.

La section d'investissement

1) **Les dépenses d'investissement : 6 963 €**

En dépenses, la section comporte une provision pour matériel et équipements pour 6 963 €.

2) **Les recettes d'investissement : 6 963 €**

En recettes la section comporte, pour les opérations d'ordre budgétaire, l'inscription des dotations aux amortissements des équipements pour 1 500 € et la prise en compte de l'excédent d'investissement 2020 pour 5 463 €.

BUDGET 2021 FÊTES

1) **Les dépenses de fonctionnement : 1 525 €**

Les dépenses globales prévisionnelles se répartissent suivant le tableau ci – dessous, par chapitre :

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020 avec DM	CA 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	3 675,46	3 248,91	1 525
65	Charges Courantes	100	60	
002	Déficit n -1			
		3 775,46	3 308,91	1 525

Une année de nouveau exceptionnelle avec l'annulation des festivités (conséquences de la crise sanitaire). Peu de lisibilité sur l'évolution de la situation sanitaire dans les prochaine semaines. Inscription en dépenses de frais généraux de cotisation et des frais de conception pour 2020-2021.

2) Les recettes de fonctionnement : 1 525 €

Le budget enregistre la subvention d'équilibre de la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne pour 1 150 €, des produits exceptionnels (avoirs) ainsi que le résultat de fonctionnement reporté 2020 de 175,46 €.

BUDGET 2021 SAINTE-SUZANNE

La section de fonctionnement

1) Les dépenses de fonctionnement : 84 200 €

Les dépenses globales prévisionnelles se répartissent suivant le tableau ci – dessous, par chapitre :

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	CA 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	68 550	56 759,91	64 100
65	Autres charges de gestion courante	2 600	1 812,05	2 100
042	Opération d'ordre	14 700	14 477,90	18 000
002	déficit reporté			
		85 850	73 049,86	84 200

Pour les opérations réelles, les deux postes les plus importants sont :

- les frais généraux pour le fonctionnement courant des divers bâtiments de Sainte-Suzanne (école, stade, salle, mairie...),
- les subventions aux associations pour 1 500 €.

Pour les opérations d'ordre budgétaire, le virement vers la section d'investissement pour 18 000 €.

2) Les recettes de fonctionnement : 84 200 €

La principale recette est la subvention du budget principal de la commune d'Orthez vers Sainte-Suzanne pour 71 200 € et quelques autres recettes à la marge (redevance hydraulique et FCTVA).

Hors ces opérations réelles, le budget intègre l'excédent de fonctionnement reporté de l'année 2020 pour 12 752,13 €.

La section d'investissement

1) Les dépenses d'investissement : 177 678,88 €

Les dépenses nouvelles d'équipements prévisionnelles s'élèvent à 134 250 €.

Ces dépenses sont inscrites dans la limite de l'excédent reporté de la section d'investissement de l'année 2020 pour rester dans les équilibres budgétaires.

Fonc.	Nat.	Chap.	Objet de la dépense	BP 2021
212 ECOLE	21312	21	TRAVAUX MENUISERIES	16 800,00
212 ECOLE	2184	21	MOBILIER	750,00
251 CANTINE	2158	21	MATERIEL CUMULUS	1 000,00
251 CANTINE	2188	21	MATERIEL CHAUFFE EAU	1 200,00
411 SALLES	21318	21	TRAVAUX DESENFUMAGE	8 000,00
412 STADE	2128	21	TRAVAUX AMENAGEMENT TERRAIN	5 000,00
412 STADE	2188	21	MATERIEL DEFIBRILATEUR	1 500,00
831 AMENAG EAU	2138	21	AMENAGEMENT DEVERSOIR	100 000,00
				134 250,00

Pour mémoire, le BP 2021 intègre aussi 43 428,88 € de RAR 2020.

212 ECOLE	2128	21	CHEMIN PIETON	6 577,20
412 STADE	2128	21	AMENAG PLAINE DES SPORTS	22 902,96
412 STADE	2128	21	AMENAG PLAINE DES SPORTS	13 948,72
				43 428,88

2) Les recettes d'investissement : 177 678,88 €

Les recettes réelles prévues intègrent :

- l'excédent reporté en investissement de 158 213,25 €,
- le FCTVA pour 1 465,63 €,
- les dotations aux amortissements pour 18 000 €.